

T2 - Frange nette entre zone à bâtir et zone viticole intégrant la zone de transport

Évolution de la zone de transport

1959



1980



2024



Disparition des à côtés plantés de la route au fur et à mesure de l'évolution des gabarits routiers et de l'augmentation du bâti, des accès et des stationnements.

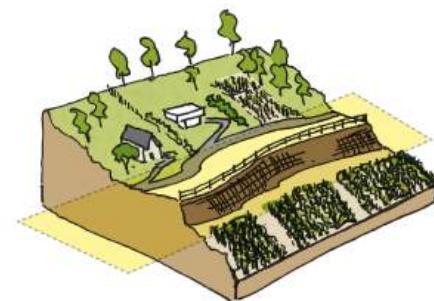
● Ripisylve et alignement

Relation entre le bâti, la route et la vigne

Les pentes offrent une vue panoramique sur le paysage viticole et au-delà, créant une situation en belvédère.

La zone de transport fait office d'interface entre le tissu urbain et les vignobles, accueillant tous les modes de déplacements doux ou motorisés au même niveau.

Les habitations sont positionnées de manière à bénéficier des vues sur le grand paysage. Des parcelles non construites en ZAB créent des espaces de respiration préservant des continuités de sol dans la pente. La frange enrichira et créera des mises en scènes sur le grand paysage tout en structurant un accompagnement des modes doux.



Contexte réglementaire et paysager



Les opportunités pour la frange



Les objectifs de qualités paysagères

S'appuyer sur la frange pour mettre en lien le village et les cultures

Révéler le sublime du paysage saviésan, dévoiler les qualités paysagères



Révéler et mettre en scène les torrents et les bisses



Faire dialoguer les paysages viticoles et construits en créant des alternances d'espaces ouverts et plantés en lien avec le bâti



Faire dialoguer les paysages proches et lointains en cadrant les vues emblématiques sur le grand paysage

S'appuyer sur la frange pour consolider la charpente paysagère et les continuités de mobilité douce

Constituer une véritable trame structurante paysagère et écologique (de la grande à la petite échelle) pour soutenir la mobilité du vivant



Renforcer les accroches à la charpente paysagère et écologique



Mettre en relation les torrents avec la frange

Développer l'armature paysagère du réseau de mobilité douce



Assurer une continuité de mobilité douce

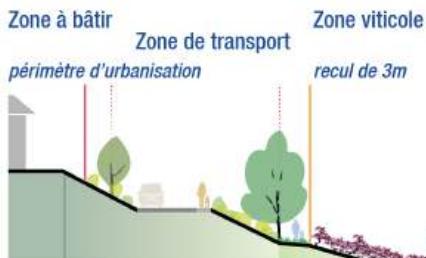


Se connecter aux sentiers de randonnées et aux coeurs historiques



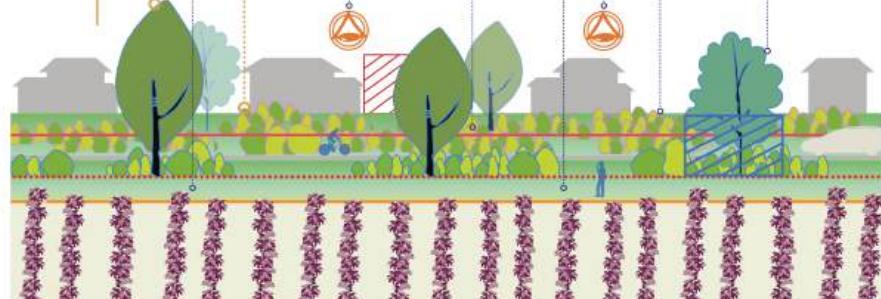
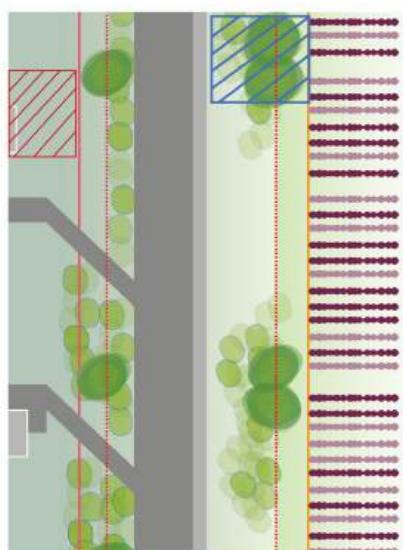
Extrait de l'image directrice

Situation projetée



Les mesures

Prestations	Proposition de mesures	*Mesures phares
Usages	Mettre à distance le vignoble pour éviter les décharges sauvages de déchets. Faciliter l'entretien et l'exploitation des vignes et préserver l'intimité des jardins.	
Mobilité douce	Favoriser la promenade piétonne à distance de la route en utilisant les tournières enherbées accompagnées d'une signalétique de respect de l'environnement	
Biodiversité	<small>*En fonction du contexte, planter l'arbre dans la zone de transport ou sur la limite entre les deux zones</small>	Diversifier les milieux naturels, les structures végétales et les essences (prairie, bosquet, haie, etc.) Promouvoir l'entretien différencié
Eau Sol		S'appuyer sur les futurs arbres marqueurs pour implanter des zones de refuge pour la faune et la flore
Grand paysage	<small>*Assurer une couverture végétale, maintenir les talus par l'enracinement et limiter le ruissellement des eaux pluviales.</small>	Mettre en place l'indice vert en zone à bâti



T2 - Frange nette entre zone à bâtrir et zone viticole intégrant la zone de transport

Évolution de la zone de transport

1959



1980



2024



Disparition des à côtés plantés de la route au fur et à mesure de l'évolution des gabarits routiers et de l'augmentation du bâti, des accès et des stationnements.

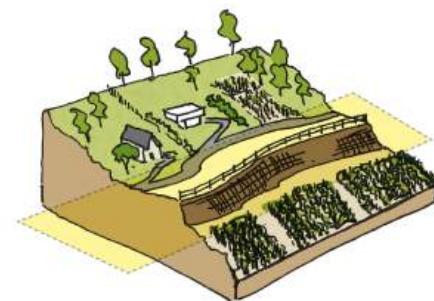
● Ripisylve et alignement

Relation entre le bâti, la route et la vigne

Les pentes offrent une vue panoramique sur le paysage viticole et au-delà, créant une situation en belvédère.

La zone de transport fait office d'interface entre le tissu urbain et les vignobles, accueillant tous les modes de déplacements doux ou motorisés au même niveau.

Les habitations sont positionnées de manière à bénéficier des vues sur le grand paysage. Des parcelles non construites en ZAB créent des espaces de respiration préservant des continuités de sol dans la pente. La frange enrichira et créera des mises en scènes sur le grand paysage tout en structurant un accompagnement des modes doux.



Contexte réglementaire et paysager



Les opportunités pour la frange



Les objectifs de qualités paysagères

S'appuyer sur la frange pour mettre en lien le village et les cultures

Révéler le sublime du paysage saviésan, dévoiler les qualités paysagères



Révéler et mettre en scène les torrents et les bisses



Faire dialoguer les paysages viticoles et construits en créant des alternances d'espaces ouverts et plantés en lien avec le bâti



Faire dialoguer les paysages proches et lointains en cadrant les vues emblématiques sur le grand paysage

S'appuyer sur la frange pour consolider la charpente paysagère et les continuités de mobilité douce

Constituer une véritable trame structurante paysagère et écologique (de la grande à la petite échelle) pour soutenir la mobilité du vivant



Renforcer les accroches à la charpente paysagère et écologique



Mettre en relation les torrents avec la frange

Développer l'armature paysagère du réseau de mobilité douce



Assurer une continuité de mobilité douce

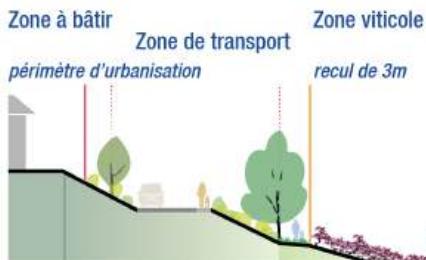


Se connecter aux sentiers de randonnées et aux coeurs historiques



Extrait de l'image directrice

Situation projetée



Les mesures

Prestations	Proposition de mesures	*Mesures phares
Usages	Mettre à distance le vignoble pour éviter les décharges sauvages de déchets. Faciliter l'entretien et l'exploitation des vignes et préserver l'intimité des jardins.	
Mobilité douce	Favoriser la promenade piétonne à distance de la route en utilisant les tournières enherbées accompagnées d'une signalétique de respect de l'environnement	
Biodiversité	<small>*En fonction du contexte, planter l'arbre dans la zone de transport ou sur la limite entre les deux zones</small>	Diversifier les milieux naturels, les structures végétales et les essences (prairie, bosquet, haie, etc.) Promouvoir l'entretien différencié
Eau Sol		S'appuyer sur les futurs arbres marqueurs pour implanter des zones de refuge pour la faune et la flore
Grand paysage	<small>*Assurer une couverture végétale, maintenir les talus par l'enracinement et limiter le ruissellement des eaux pluviales.</small>	Mettre en place l'indice vert en zone à bâti

